RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01115
Numéro SIREN : 793 932 054
Nom ou dénomination : ABIES CREATION

Ce dépôt a été enregistré le 01/11/2017 sous le numéro de dépôt 13129

SASU "ABIES CREATION"

1255, Route d'Avignon
84110 - VAISON LA ROMAINE

Le 21 octobre 2017.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AVIGNON
B.P. 21063

84097 - AVIGNON Cedex 9

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, joints au présent courrier, les documents suivants :

- 1 Exemplaire de notre bilan et annexes au 30 JUIN 2017;
- 1 Exemplaire du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique du 20 octobre 2017;
- 1 Chèque de 45,48 € à l'ordre de Greffe de Commerce d'Avignon.

Nous vous en souhaitons bonne réception,

Et vous présentons, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

LE GERANT
Mr PROST Sébastien



P.J. : 3

"ABIES CREATION"

Société par actions Simplifiés Unipersonnelle
Au Capital de 5 000 €

Siège Social : 1255, Route d'Avignon
84110 - VAISON LA ROMAINE

R.C.S. : 793 932 054
N° de Gestion : 2013 A 4890

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 20 OCTOBRE 2017

L'An deux mille dix-sept, et le vingt octobre, à neuf heures, Monsieur PROST Sébastien, seul Actionnaire et Président de l'entreprise "ABIES CREATION",

Propriétaire des CENT ACTIONS (100) de 50 Euros chacune, composant le capital de la Société, a arrêté les comptes de la Société au 30 JUIN 2017.

A cet effet, et en vue des dépôts des comptes imposés par la loi, au Greffe du Tribunal de Commerce, et aux diverses formalités administratives à accomplir, il a établi ainsi qu'il suit le présent procès verbal.

ORDRE DU JOUR :

- Rapports de la Présidence sur la marche de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2017 et conventions.
- QUITUS au Gérant.
- Affectation et répartition des résultats.
- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
- Approbation de la rémunération de la Présidence, pour ledit exercice.

PREMIERE DECISION :

Monsieur PROST Sébastien, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social, clos le 30 JUIN 2017 approuve les comptes et le bilan de cet exercice, lesdits comptes se soldant par un résultat bénéficiaire de 30 818 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes, et résumées dans ces rapports.
QUITUS est donné au Président, pour l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

DEUXIEME DECISION :

Monsieur PROST Sébastien, statuant sur l'application des résultats bénéficiaires de l'exercice, s'élevant à 30 818 € (TRENTE MILLE HUIT CENT DIX-HUIT EUROS), décide d'affecter ceux-ci comme suit :

- Au compte "AUTRES RESERVES", soit ----------818 €
  (ce qui portera ledit compte qui était de 3 764 € à 4 582 €)

- A la distribution de DIVIDENDES", soit ---------- 30 000 €

TOTAL EGAL AUX RESULTATS ----------30 818 €.

Ce Dividende sera mis en distribution dès ce jour.

TROISIEME DECISION :

Monsieur PROST Sébastien a perçu une rémunération de 15 587 euros pour l'exercice dont 7 794 euros pour 2016 et 7 793 euros pour 2017.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associée unique.

Mr PROST Sébastien

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

cerfa N° 11084 * 18

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
(2017)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01.07.2016 et clos le : 30.06.2017

Régime simplifié d'imposition [X]
Régime réel normal [ ]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ]
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre [ ]
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case [ ]
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case [ ]
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case [ ]
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt indiquer le nom et la localisation (adresse et pays) [ ]

A | IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:
SASU ABIES CREATION

SIRET : 79393205400018
le téléphone : 0685999016

Adresse du principal établissement:
1255 ROUTE D'AVIGNON

84110
VAISON LA ROMAINE

Adresse du siège social:
1255 ROUTE D'AVIGNON

84110 VAISON LA ROMAINE

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (art. 223 A à U du CGI)

– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
– **Pour les sociétés filiales**, désignation, adresse du lieu d'imposition et n°s d'identification de la société mère :

N° SIRET

B | ACTIVITÉ

Activités exercées CREATION ET ENTRETIEN ESPACES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C | RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33,1/3 % : 0 — Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28 % * : 31 922 — Déficit :

2 Plus–values — PV à long terme imposables à 15% : — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% :
PV à long terme imposables à 19% : — Autres PV imposables à 19 % : — PV à long terme imposables à 0% : — PV exonérées art. 238 *quindecies* :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art.44 *sexies* [ ] — Jeunes entreprises innovantes [ ] — Zone franche urbaine [ ] — Pôle de compétitivité [ ]
Entreprises nouvelles, art. 44 *septies* [ ] — Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* [ ] — Autres dispositifs [ ] — Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* [ ]
Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) : 3 958 — Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % :

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* [ ] — dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X* [ ]

D | IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E | CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse, du professionnel de l'expertise comptable :
SARL SOCIA
EXPERTISE COMPTABLE
ROUTE DE BAUME
84600 VALREAS FR

Nom et adresse, du conseil :

Nom et adresse, du CGA ou du viseur conventionné :

N° d'agrément du CGA

Identité du déclarant
Date : 26.09.2017 Lieu : VAISON LA ROMAINE
Qualité et nom du signataire
M. PROST SEBASTIEN
PRESIDENT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
27 OCT. 2017
ARRIVÉE

© 2017 INFORCE s.a.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis -SD
(2017)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F | RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ❶	payées par la société elle-même	(a)	21 000	payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ❷					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ❸					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ❹					(i)	21 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ❺					total (a à h)	21 000

G | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL - tous les associés ; – SCA - associés gérants ; – SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
M. PROST SEBASTIEN PRESIDENT 650 CHEMIN D'AUBIGNAN 84200 CARPENTRAS FR	100	2016	7 794				
M. PROST SEBASTIEN PRESIDENT 650 CHEMIN D'AUBIGNAN 84200 CARPENTRAS FR	100	2017	7 793				

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⓐ	44 312	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⓑ		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© 2017 INFORCE s.a.

cerfa N° 10956 * 19
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SASU ABIES CREATION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 1255 ROUTE D'AVIGNON 84110 VAISON LA ROMAINE

SIRET : 7 9 3 9 3 2 0 5 4 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30.06.2017 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	46 700	012	46 700
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	53 668	030 42 907	10 761
	Immobilisations financières* (1)		040	30	042	30
	Total I (5)		044	100 398	048 42 907	57 491
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	5 296	052	5 296
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	19 027	070	19 027
		Autres* (3)	072	4 692	074	4 692
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	39 471	086	39 471
	Charges constatées d'avance*		092	1 272	094	1 272
	Total II		096	69 758	098	69 758
	Total général (I + II)		110	170 156	112 42 907	127 249

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	500
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	3 764
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	30 818
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	40 082
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	42 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	4 115
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 19 319)	172	40 570
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	87 167
	Total général (I + II + III)	180	127 249

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	30 037
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 234
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2017 INFORCE s.a.

cerfa N° 10957 * 19 (2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** **DGFiP N° 2033-B-SD 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SASU ABIES CREATION** — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30.06.2017

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*			209		210	
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	services*		217		218	174 062
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	5 176
Production immobilisée*					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	1 000
Autres produits					230	2
				Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	180 240

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	6 427
Variation de stock (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	15 589
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(2)
Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 7 165 - immobilier :)			242	67 020
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	539)	244	1 429
Rémunérations du personnel*				250	44 689
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 805
Dotations aux amortissements*				254	2 468
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	0
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
			Total des charges d'exploitation (II)	264	145 425

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	34 815
Produits financiers (III)	280	1 077	Charges financières (V)	294	1 252
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	101
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	3 721
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	30 818

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 : 312 — 30 818 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	4 788
Divers* , dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	274
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprise nouvelle (44. *sexies*)	986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989			
ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44. *quindecies*)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
Dont divers — ZFA (44.*quaterdecies*)	345		Investissements outre-mer	344		350	3 958
Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit				346			
Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	31 922	354
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière*		356		
Déficits antérieurs reportables :*	dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	31 922	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2017 INFORCE s.a.

SOMMAIRE

	Page
ANNEXE	
Sommaire de l'annexe	1
1 - Principes, règles et méthodes comptables	2
IMMOBILISATIONS	3
AMORTISSEMENTS	4
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	5
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	6
6-8 - Charges à payer	7
6-8bis - Charges sociales dues	8
6-9 - Charges constatées d'avance	9
6-12 - Composition du capital social	10
6-13 - Parts bénéficiaires	11
6-15 - Ventilation du chiffre d'affaire net	12
6-16 - Ventilation impôt sur les bénéfices	13
7 - Crédit-bail	14
8 - Engagements financiers	15
12 - Rémunérations des dirigeants	16
13 - Effectif moyen	17

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELTS No	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT exercice du 01.07.16 au 30.06.17	INFORMATIONS PRODUITES Note p.	N/PRODUITES N/S	N/PRODUITES N/A
1	**I – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**	2		
	Conventions générales comptables			
	Méthodes d'évaluation immobilisations			
	Méthodes d'évaluation stock			
	Méthodes d'évaluation créances			
	Informations complémentaires			
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	TF5		
3	Etat des amortissements	TF6		
4	Etat des provisions	TF7		
5	Etat des créances et des dettes	TF8		
6	Informations et commentaires sur :			
6-1	• Opérations réalisées avec entreprises liées			×
6-2	• Créances et dettes effets de commerce			×
6-3	• Frais d'établissement			×
6-4	• Frais de recherche et de développement			×
6-5	• Fonds commercial			×
6-6	• Avances aux dirigeants			×
6-7	• Produits à recevoir			×
6-8	• Charges à payer	7		
6-8 bis	• Charges sociales dues	8		
6-9	• Charges constatées d'avance	9		
6-10	• Produits constatés d'avance			×
6-11	• Charges à répartir sur plusieurs exercices			×
6-12	• Composition du capital social	10		
6-13	• Parts bénéficiaires	11		
6-14	• Obligations convertibles			×
6-15	• Ventilation du chiffre d'affaire net	12		
6-16	• Ventilation impôt sur les bénéfices	13		
6-17	• Affectation du résultat			×
6-18	• Résultats des cinq derniers exercices			×
	III – ENGAGEMENT FINANCIERS ET DIVERS			
7	Crédit-bail	14		
8	Engagements financiers	15		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			×
10	Incidence évaluations fiscales dérogatoires			×
11	Accroissement et allégement dette future d'impôts			×
12	Rémunérations des dirigeants	16		
13	Effectif moyen	17		
14	Identité stés mères consolidant les cptes de la sté			×
15	Filiales et participations			×
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			
16	Note annexe spécifique			×

N/S : Non significatif N/A : Non applicable

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- constructions	de 20 à 50 ans
- installations techniques, matériel et outillage industriel	de 5 à 10 ans
- installations générales, agencements, aménagements div.	de 10 à 20 ans
- matériel de transport	de 4 à 5 ans
- matériel de bureau	de 5 à 10 ans
- mobilier de bureau	de 7 à 10 ans

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat).

Les en-cours de production et les stocks de produits intermédiaires, finis ou résiduels sont évalués au coût de production (coût d'acquisition des matières consommables + charges directes et indirectes de production).

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Néant.

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Réévaluation en cours d'exercice	AUGMENTATIONS Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles II	46 700.00		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	- dont composants			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	- dont composants			
	Constructions : Inst.. gén., agenc. & aménag. construc.			
	- dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	26 734.32		11 233.85
	- dont composants			
	Autres immob. corporelles : Install. gén., agenc., aménag. divers			
	Autres immob. corporelles : Matériel de transport	16 100.00		
	Autres immob. corporelles : Matériel de bureau & inform., mobilier			
	Autres immob. corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	42 834.32		11 233.85
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	30.00		
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	30.00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		89 564.32		11 233.85

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS Par virements de poste à poste	DIMINUTIONS Par cessions à des tiers ou hors service	**Valeur brute des immob à la fin de l'exercice**	Réval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I				
	Autres postes d'immob. incorporelles II			46 700.00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst.. gén., agenc.				
	Install. tech., matériel & outill. industriels		400.00	37 568.17	
	Autres immob. corporelles : Install. gén., agenc.				
	Autres immob. corporelles : Matériel de transport			16 100.00	
	Autres immob. corporelles : Mat. bureau & inform.				
	Autres immob. corporelles : Emballages récup.				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		400.00	53 668.17	
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			30.00	
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			30.00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			400.00	100 398.17	

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	**Montant des amortiss. à la fin de l'exercice**
Frais d'établissement et de développement	I				
Autres immobilisations incorporelles	II				
Terrains					
Constructions — Sur sol propre					
Constructions — Sur sol d'autrui					
Constructions — Inst.. générales, agenc. & aménag. construc.					
Installations techniques, matériel & outillage industriels		24 739.08	2 467.91	400.00	26 806.99
Autres immob. corporelles — Install. générales, agenc., aménag. divers					
Autres immob. corporelles — Matériel de transport		16 100.00			16 100.00
Autres immob. corporelles — Matériel de bureau & informatique, mobilier					
Autres immob. corporelles — Emballages récupérables & divers					
TOTAL III		40 839.08	2 467.91	400.00	42 906.99
TOTAL GENERAL (I + II + III)		40 839.08	2 467.91	400.00	42 906.99

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
		Différentiel de durée et autres	Mode dégresif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégresif	Amort. fisc. exceptionnel	
Frais d'établissement & développement	I							
Autres immobilisations incorporelles	II							
Terrains								
Constructions — Sur sol propre								
Constructions — Sur sol d'autrui								
Constructions — Inst. gén., ag., amén. constr.								
Install. tech., matériel & outill. industriels								
Autres immob. corporelles — Inst. gén., ag., amén. divers								
Autres immob. corporelles — Matériel de transport								
Autres immob. corporelles — Matériel de bureau & inform.								
Autres immob. corporelles — Emballages récup. & divers								
TOTAL III								
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL IV**								
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)								
TOTAL GENERAL non véntilé			**DOTATIONS**			**REPRISES**		
TOTAL GENERAL non véntilé								

CADRE C	**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	**Montant net à la fin de l'exercice**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	**Montant à la fin de l'exercice**
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	dont majorations excep. de 30%				
	Provisions pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marché à terme				
	Provisions pour amendes & pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions & obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immob.				
	Provisions pour gros entretien et révisions				
	Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques & charges				
	TOTAL II				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	titres mis en équiv.				
	titres de participation				
	financières (autres)				
	Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours				
	Prov. pour dépréciation sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III				
	TOTAL GENERAL I + II + III				

Dont dotations et reprises			
	D'exploitation		
	Financières		
	Exceptionn.		

Titres mis en equivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		19 027.28	19 027.28	
	Créances repr. titres prêtés, dont provisions				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 820.00	1 820.00	
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 872.32	2 872.32	
		Autres impôts, taxes & vers. assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance			1 270.89	1 270.89	
TOTAUX			24 990.49	24 990.49	
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
	(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine					
	à plus d'1 an à l'origine		42 481.99	12 445.25	30 036.74	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés			4 114.56	4 114.56		
Personnel et comptes rattachés			6 195.01	6 195.01		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			7 414.99	7 414.99		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		7 641.21	7 641.21		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés (2)			19 318.86	19 318.86		
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			87 166.62	57 129.88	30 036.74	
Renvois	(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice		10 700.00			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 000.28			
	(2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01.07.16 au 30.06.17

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
168840	INTERETS COURUS/EMPRUNTS		59.53
408000	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		82.51
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P		2 211.88
438600	CHARG.SOC. A PAYER		610.25
	TOTAL CHARGES À PAYER		2 964.17

ANNEXE - ELEMENT 6-8 Bis

Exercice du 01.07.16 au 30.06.17

CHARGES SOCIALES DUES

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
431000	MSA DE VAUCLUSE		6 804.74
TOTAL CHARGES SOCIALES DUES			6 804.74

ANNEXE - ELEMENT 6-9

Exercice du 01.07.16 au 30.06.17

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
486000	CHARGES CSTATEES D'AVANCE	1 270.89	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		1 270.89	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

	Nombres de titres				
Catégories de titres	**à la clôture de l'exercice N-1**	**créés pendant l'exercice**	**remboursés dans l'exercice**	**à la clôture de l'exercice**	**Valeur Nominale**
Ordinaires	100			100	50.00

PARTS BENEFICIAIRES

(Devise : EUR)

DESIGNATION	NOMBRE	VALEUR
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(Devise : EUR)

RUBRIQUES	CHIFFRE D'AFFAIRES 30.06.17 12 mois EXERCICE N	CHIFFRE D'AFFAIRES 30.06.16 12 mois EXERCICE N-1	Variation ABSOLUE	Variation EN %	CHIFFRE D'AFFAIRES N FRANCE	CHIFFRE D'AFFAIRES N EXPORT
706002 PRESTATIONS SERVICES 20%	174 062.10	193 880.43	-19 818.33	-10.22	174 062.10	
706003 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQU		5 150.00	-5 150.00	N/S		
TOTAL PRODUCTION SERVICES	**174 062.10**	**199 030.43**	**-24 968.33**	**-12.54**	**174 062.10**	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**174 062.10**	**199 030.43**	**-24 968.33**	**-12.54**	**174 062.10**	

VENTILATION IMPOT SUR LES BENEFICES

(Devise : EUR)

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	34 639.54	3 721.00	30 918.54
Exceptionnel	-100.98		-100.98
TOTAL	**34 538.56**	**3 721.00**	**30 817.56**

CREDIT BAIL

(Devise : EUR)

	IMMOBILIERS		MOBILIER		
	Terrains	**Constructions**	**Installat. mat & outillage**	**Autres**	**TOTAL**
VALEUR D'ORIGINE				33 000.00	33 000.00
AMORTISSEMENTS					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations exercice					
TOTAL					
REDEVANCES PAYEES					
- Cumuls exercices antérieurs				16 472.05	16 472.05
- Exercice				7 165.20	7 165.20
TOTAL				23 637.25	23 637.25
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
- A un an au plus				7 165.20	7 165.20
- A plus d'un an et cinq ans au plus				3 861.25	3 861.25
- A plus cinq ans					
TOTAL				11 026.45	11 026.45
VALEUR RESIDUELLE					
- A un an au plus					
- A plus d'un an et cinq ans au plus					
- A plus cinq ans					
TOTAL					

Montant chargé dans l'exercice				**7 165.20**	**7 165.20**

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Devise : EUR)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements donnés							
- Effets escomptés non échus							
- Avals et cautions							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
Total							
Engagements en matière de pensions							
Engagements reçus							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
Total							
Engagements réciproques							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
-							

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

(Devise : EUR)

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	MONTANT
DES ORGANES D'ADMINISTRATION	
DES ORGANES DE DIRECTION	15 587.64
DES ORGANES DE SURVEILLANCE	
TOTAL	**15 587.64**

EFFECTIF MOYEN

Répartition	Personnel HOMMES	Personnel FEMMES	TOTAL
CADRES	1		1
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS			
EMPLOYES			
OUVRIERS	2		2
TOTAL	**3**		**3**
dont apprentis	1		1
dont handicapés			

LISTE DES NON-CONCORDANCES
Plaquette et Annexe
du : 01.07.16 au : 30.06.17

Aucune non-concordance dans le dossier